

LE 2 JUILLET 2013

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce deuxième jour de juillet de l'an deux mil treize, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné
Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
M. Martin Faucher M. Guy Thibouthot
M. Robert Normand M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 3 et 20 juin 2013 sont adoptés à l'unanimité. Les membres du Conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE JUIN 2013

Secteur d'activités	Budget 2013	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	256 671 \$	17 775 \$	157 598 \$	99073\$
Sécurité publique	222 776 \$	14 179 \$	108 552 \$	114 224\$
Transport routier	422 587 \$	55 434 \$	257 322 \$	165 265\$
Hygiène du milieu	249 177 \$	15 947 \$	101 546 \$	147631\$
Industrie & Commerce	58 043 \$	1 078 \$	39 058 \$	18 985\$
Loisirs et culture	67 800 \$	3 972 \$	33 969 \$	33 831\$
Frais de financement	138 016 \$	20 375 \$	90 186 \$	47 830\$
Remb. en capital	474 490 \$	0 \$	203 700 \$	270 790\$
Investissements prévus	557 440 \$	39 508 \$	84 989 \$	472 451\$
Total dépenses	2 447 000 \$	168 268 \$	1 076 920 \$	1 370 080\$
Revenus	2 447 000 \$		1 797 711 \$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le Conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du Conseil.

CORRESPONDANCE

- ↳ Règlement d'emprunt de la MRC concernant les travaux de construction de la phase VII des cellules d'enfouissement et recouvrement final de la phase X, construction d'un bâtiment d'entrepôt et divers autres travaux
- ↳ Avis de demande de libération du syndic dans le dossier de la faillite de Permafil Ltée
- ↳ Suite à l'analyse du bureau Éthier avocats inc., un montant de 12 598,68\$ serait à réclamer en TPS-TVQ/ selon entente, le montant qu'ont lui doit une fois le remboursement de la dite somme est de 4 409,54\$
- ↳ Reçu de l'Association des propriétaires de boisés un chèque de 442.09\$

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de juin.

86 -07-2013 CONGRÈS ANNUEL DES MAIRES

Il est proposé par Martin Faucher et résolu unanimement que le Conseil autorise une inscription au congrès de la Fédération québécoise des

municipalités qui se tiendra au Centre des congrès de Québec les 26, 27 et 28 septembre 2013 au coût de 620\$ avant taxes.

87-07-2013 ACHAT D'HABITS DE COMBAT

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que le Conseil autorise le directeur incendie à procéder à l'achat de deux habits de combat incluant les bottes et casque au coût approximatif de 3526\$. Le remplacement de ces habits est devenu nécessaire en raison de leur durée de vie; les équipements remplacés ont plus de 12 ans.

88-07-2013 PROPOSITION D'HONORAIRES PROFESSIONNELS / RÉFECTION DU RANG ST-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé par Robert Normand et résolu majoritairement, M. Guy Thibouthot étant contre, que pour les travaux de réfection du rang St-Jean-Baptiste, le Conseil accepte l'offre de Genivar au coût total de 12 751\$ détaillé comme suit :

Rang St-Jean-Baptiste 11 872\$ (taxes en sus)

- Relevé détaillé et mise en plan
- Conception et dessin
- Préparation d'un devis et d'une estimation révisée
- Présentation à la municipalité

Arrimage et suivi de l'appel d'offres 879\$ (taxes en sus)

- Arrimage des devis et du cahier de plans
- Suivi de l'appel d'offres, addenda, ouverture et analyse des soumissions reçues
- Préparation des documents pour construction

89-07-2013 PROPOSITION D'HONORAIRES PROFESSIONNELS / RÉFECTION DU RANG ST-LOUIS

Il est proposé par Emile Nadeau et résolu unanimement que pour les travaux de réfection du rang St-Louis, le Conseil accepte l'offre de Genivar au coût total de 1 829\$ détaillé comme suit :

Rang St-Louis 950\$ (taxes en sus)

- Revue des plans et devis et l'estimation

Arrimage et suivi de l'appel d'offres 879\$ (taxes en sus)

- Arrimage des devis et du cahier de plans
- Suivi de l'appel d'offres, addenda, ouverture et analyse des soumissions reçues
- Préparation des documents pour construction

90-07-2013 OFFRE DE SERVICES / PROLONGEMENT DE LA RUE BELLEVUE

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le Conseil accepte la proposition de Genivar concernant la demande de certificat d'autorisation au MDDEFP qui consiste en :

- Plans, devis, demande d'article 32 au MDDEFP et appel d'offres 15 835\$
- Réponses aux questions du MDDEFP 1 000\$

À prévoir les frais de caractérisation écologique de l'ordre de 3 500\$ qui ne sont pas inclus.

91-07-2013 VIDANGE DES ÉTANGS

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que des travaux de vidange printanière des étangs d'épuration soient effectués par Les entreprises Claude Boutin au coût de 125,00/heure pour le camion vacuum et 30\$/heure pour l'aide-opérateur, ces travaux s'exécutent habituellement sur une période de 5 à 6 heures.

92-07-2013 AIDE FINANCIÈRE AU DÉMOLITION FEST

Il est proposé par Guy Thibouthot et résolu unanimement que le Conseil rembourse la somme de 20 000\$ au comité Demolition Fest qui représente la marge de crédit des travaux de deck hockey. Que par la suite, pour toute demande, un budget prévisionnel devrait être acheminé.

DIVERS

- *Les travaux de réparation d'asphalte prévus avec Pavage Colgan sont retardés vu la mauvaise température, nous demanderons aux employés de voirie d'aller boucher les plus gros trous qui génèrent plusieurs plaintes au bureau municipal.*
- *Dans le dossier de renouvellement des infrastructures des routes 216-275, la maison de M. Rosaire St-Hilaire devrait être déplacée suite à l'entente négociée avec le Ministère des Transports.*

Période de questions

Le maire répond aux questions de l'assemblée.

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

93-07-2013 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Martin Faucher, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h15.

Adrienne Gagné, maire

Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

